



# ACCOMPAGNEMENT À LA VAE

## Validation des Acquis de l'Expérience



Toute personne justifiant d'au moins une année d'expérience professionnelle peut prétendre à la VAE. Il s'agit de valoriser son expérience en accédant au diplôme, au titre ou au certificat correspondant. Afin d'obtenir la certification, le candidat doit constituer un dossier retraçant son expérience, qui sera évalué par un jury. L'accès à la VAE est une démarche individuelle.

### **PUBLIC CONCERNE**

Demandeurs d'emploi, salariés, travailleurs indépendants, bénévoles, conjoints collaborateurs, agents de la fonction publique.

### **PREREQUIS ET MODALITES**

Le sérieux et la motivation professionnelle sont des atouts majeurs.

Posséder au minimum 1 an d'expérience dans le domaine visé par le diplôme et obtenir le livret 1 (livret de recevabilité)

OU se positionner via la plateforme France VAE selon la certification choisie (Grande distribution, métallurgie, santé social, Sport, métiers transverses).

### **OBJECTIFS**

Valorisation du parcours professionnel

Validation d'une certification professionnelle (de niveau 3)

### **APTITUDE**

Capacité à recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.

### **CONTENU DE LA FORMATION**

L'accompagnement permet une aide méthodologique pour constituer le dossier VAE et se préparer à l'entretien avec le jury

### **MÉTHODES MOBILISÉES**

Présentiel et Distanciel

Rendez-vous individuels s'adaptant au rythme et aux besoins

Accompagnement possible en partie à distance (visio)

### **DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES**

Entrées et sorties permanentes. Durée : de 20 à 30h en fonction de la situation du demandeur.

### **TARIF(S)**

Coût de formation : 1680€, prix indicatif – Selon votre statut contactez-nous pour connaître les prises en charge possibles. Nous contacter pour établir un devis.

## ÉVALUATION ET QUALIFICATION

Passage de la certification devant un jury VAE qui évaluera le travail écrit et la soutenance orale.

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap : [mfr.argentan@mfr.asso.fr](mailto:mfr.argentan@mfr.asso.fr)

## RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT

Carole CHAUVIN, Formatrice

Marie SANSON, Directrice Adjointe

Tél.: 02 33 35 75 76 - Mail : [carole.chauvin@mfrtrun.fr](mailto:carole.chauvin@mfrtrun.fr)

Pour Plus d'informations n'hésitez pas à scanner le QR CODE

MFR Trun-Argentan  
73, rue de Mauvaisville  
61 200 ARGENTAN

Tél. : 02 33 35 75 76

Mél : [mfr.argentan@mfr.asso.fr](mailto:mfr.argentan@mfr.asso.fr)

Web : [www.mfrtrunargentan.fr](http://www.mfrtrunargentan.fr)

SIRET : 780 984 21 70 0015

APE : 8531Z

